

Communiqué de presse

Danger pour les automobilistes et les animaux: nette hausse des accidents dus au gibier en automne

- **Largement plus de 20 000 accidents par an dus au gibier sur les routes de Suisse**
- **40 % des accidents ont lieu dans les Grisons dans le cadre de la traversée d'animaux**
- **Les régions urbaines aussi sont concernées: plus de 113 accidents de gibier par an dans la ville de Zurich**
- **Allianz Suisse conseille: Le meilleur moyen d'éviter les accidents reste d'adapter sa vitesse**

Zurich, le 10 octobre 2013 – Largement plus de 20 000 accidents dus au gibier se produisent chaque année sur les routes de Suisse. Bien que la majeure partie des automobilistes s'en tirent sans trop de dégâts, dans une centaine de cas, les usagers de la route peuvent être gravement blessés. À elle seule, Allianz Suisse reçoit entre 150 et 180 déclarations de sinistre par mois pour des accidents dus au gibier. L'Association Suisse d'Assurances (ASA) évalue le montant des sinistres ainsi occasionnés à quelque 25 millions de francs par an.

En cette saison précisément, l'automne, le nombre d'accidents dus au gibier repart nettement à la hausse. «Une collision avec du gibier de taille assez importante est non seulement très dangereuse pour l'animal, mais également pour le conducteur du véhicule. Cependant, une manœuvre d'évitement peut elle aussi vite faire perdre le contrôle du véhicule, indique Jörg Zinsli, responsable Sinistres d'Allianz Suisse.

Deux facteurs principaux expliquent la forte hausse des accidents dus au gibier en automne. D'une part, le gibier a de plus en plus tendance à quitter les champs ton- dus, qui ne lui offrent plus de protection, pour rejoindre les zones de retraite dans la forêt. D'autre part, les automobilistes ont du mal à voir les animaux qui traversent lorsque les jours raccourcissent. Selon Jörg Zinsli, «Lorsqu'ils voient le panneau "tra- versée d'animaux", les automobilistes doivent impérativement ralentir et surveiller les deux côtés de la chaussée. Le meilleur moyen d'éviter les accidents dus au gibier est d'adapter sa vitesse.»

Si un animal surgit au bord de la route, il faut immédiatement freiner et klaxonner. «Il ne faut pas l'éblouir, car cela le perturbe. Il n'arrive plus à s'orienter et parfois, il court vers la source de lumière» indique Jörg Zinsli. D'après les experts d'Allianz Suisse, il faut aussi faire attention au fait que les animaux se déplacent souvent en troupeau et ne s'enfuient pas toujours par le plus court chemin, mais courent souvent devant le véhicule, paniqués.

Accidents dus au gibier: en ville aussi

Le fait que les accidents dus au gibier sont par exemple la première cause d'accident dans le canton des Grisons peut surprendre. Mais ce qui est encore plus étonnant, c'est leur forte proportion par rapport à l'ensemble des accidents de la circulation: à raison d'un millier en 2012, ils en ont ainsi représenté 40 %.

Quoi qu'il en soit, la prudence est de mise, y compris en zone urbaine. «Le risque d'accident dû au gibier en ville n'est certes pas comparable à celui qui existe dans un canton comme celui des Grisons, mais il ne doit en aucun cas être sous-estimé», affirme Jörg Zinsli. Les chiffres de Grün Stadt Zürich, le département de la ville de Zurich compétent pour les accidents dus au gibier, vont dans le même sens. Lors des accidents de la circulation en ville de Zurich survenus entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013, plus de 113 animaux sauvages ont été tués, dont 31 chevreuils, 60 renards et 5 sangliers. Le nombre de cas non recensés est probablement deux fois plus élevé.

Comportement à adopter en cas d'accident

En cas d'accident, les automobilistes doivent agir de manière réfléchie, en faisant attention aux points suivants:

- pour éviter les sur-accidents, sécuriser les lieux grâce au signal de détresse et au triangle de signalisation;
- dans tous les cas, appeler la police (les accidents dus au gibier doivent être déclarés);
- si possible, retirer de la route les animaux morts ou blessés. Ils ne doivent pas être transportés en voiture, sinon, le conducteur pourrait se voir reprocher d'avoir détruit des preuves, voire de s'être livré au braconnage;
- contacter l'assurance le plus rapidement possible. Les dommages dus au gibier sont pris en charge par la casco partielle en cas de collision.

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Elle emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF).

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation

nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.